

Gros plan sur... Tarifs ambulatoires: maîtriser ensemble la complexité

«C'est en réunissant les forces individuelles de chacun des membres de notre équipe que nous parvenons à remporter des succès», déclare Roger Scherrer, chef de la division Tarifs et conventions pour la médecine ambulatoire en Suisse. Si l'échange entre les différents groupes d'interlocuteurs dans le domaine des tarifs ambulatoires rend le travail particulièrement intéressant, il pose aussi d'importants défis à toute l'équipe en raison des intérêts divergents des différents intervenants. Disposer d'une bonne capacité d'analyse et d'un certain talent diplomatique, mais aussi faire preuve d'une grande organisation et d'un talent pour la communication est dès lors essentiel. Ces capacités permettent aussi de garder son calme lors de périodes particulièrement agitées. Grâce à elles, il est possible de gérer l'importante complexité en matière d'organisation mais aussi de contenus qui caractérise le travail de la division. Tarifs à la prestation, procédures d'économicité, nouveau modèle de remise de médicaments au cabinet, tests du modèle Point of Care – autant de thèmes pour lesquels l'équipe de Roger Scherrer doit trouver des solutions concrètes susceptibles d'être ensuite négociées avec les partenaires tarifaires. Pour cela, elle peut compter sur l'appui et les connaissances de partenaires et d'experts externes, dont la Caisse des médecins.

Le projet sur lequel l'équipe concentre actuellement tous ses efforts est celui de la révision globale du TARMED, qu'elle mène aux côtés de plusieurs partenaires tarifaires et qu'elle a prévu d'achever d'ici fin 2015. «Cela fait plaisir de voir peu à peu se dessiner les nouveaux contours du TARMED», explique Roger Scherrer. «Je suis particulièrement fier que notre division dispose désormais de ses propres outils logiciels.» Développés conjointement par la division et la Caisse des médecins, ces logiciels forment une base essentielle pour la création, la mise à jour et la simulation des structures tarifaires.

La division défend par ailleurs les intérêts des médecins au sein de différentes commissions chargées des tarifs ambulatoires, et participe à l'élaboration des bases nécessaires aux négociations. Elle fournit également des renseignements aux membres et aux organisations de fournisseurs de prestations concernant les tarifs ambulatoires et organise deux fois par an une rencontre entre les délégués tarifaires.

Issus de différents domaines (médecins mais aussi économistes, notamment), les huit collaborateurs de la division savent tirer profit de leurs différentes expériences pour avancer: tandis que les collaborateurs expérimentés et les experts externes mettent à disposition leurs connaissances étendues en matière de tarifs ainsi que leur talent pour la négociation, les collaborateurs de la nouvelle génération apportent des idées nouvelles et contribuent à repenser les structures établies.



L'équipe de la division Tarifs et conventions pour la médecine ambulatoire en Suisse, de g. à d., en haut: Irene Marty, Christian Oeschger, Thomas Kessler, Susanne Christen, Ernst Gähler et Marina Lüscher; en bas: Kerstin Schutz, Petra Meier, Roger Scherrer.

De façon générale, les collaborateurs et leurs collègues externes travaillent le plus souvent dans des équipes interdisciplinaires en raison de la complexité élevée de la matière. Cela conduit parfois à des discussions animées aussi bien au sein de l'équipe qu'avec les experts externes. «Cela permet d'approfondir les échanges et de prendre le temps qu'il faut pour y réfléchir», affirme Kerstin Schutz, collaboratrice de la division. «Nous sommes ainsi en mesure de développer des solutions concrètes qui tiennent compte des attentes de chacun.» Cette méthode constructive et ciblée correspond tout à fait à ce que Roger Scherrer attend des personnes impliquées dans les projets de la division: «Argumenter de manière objective et fondée, faire preuve de patience et ne jamais perdre de vue nos objectifs communs.»

Division Tarifs et conventions pour la médecine ambulatoire en Suisse

Anniversaires de service – Merci!

Cela fait déjà 20 ans que Petra Baeriswyl est entrée à la FMH en tant que «secrétaire du département Formation postgraduée et continue». Entretiens, le monde a changé mais également la vie professionnelle de notre collaboratrice: Petra Baeriswyl s'appelle désormais Petra Bucher, elle ne travaille plus au Secrétariat général de la FMH mais au secrétariat de l'ISFM, où elle est devenue responsable de secteur grâce à son engagement sans faille. En tant que responsable de l'administration du Comité et du Plénum, elle est l'interlocutrice principale pour toutes les institutions affiliées à l'ISFM. Parmi ses nombreuses attributions, elle se charge également de la révision et de la mise à jour des règlements et des programmes de l'ISFM ainsi que de l'administration du domaine de la formation continue. Des tâches qu'elle parvient à maîtriser à la perfection malgré un emploi du temps toujours plus chargé, grâce à son talent d'organisation (sa devise: «une chose après l'autre») et à ses méthodes de travail efficaces. Nous tenons à remercier Petra pour sa fidélité et son engagement hors du commun, et nous lui souhaitons de pouvoir continuer encore longtemps à se ressourcer dans de lointains pays à l'occasion de ses vacances.

Cela fait également 20 ans que nous pouvons compter sur Dagmar Gnägi du service Finances et personnel. Experte pour tout ce qui concerne la TVA, les billets de train ou encore le remboursement des frais, elle veille à ce qu'aucune facture ne reste en suspens au sein du Secrétariat général de la FMH. «J'ai plaisir à travailler, surtout ici», déclare notre collègue au tempérament bien trempé. Nous nous réjouissons de pouvoir profiter encore quelques années de l'engagement irréprochable de Dagmar Gnägi et de sa joie de vivre, et nous la remercions de tout cœur pour son travail!

Ueli Imhof, chef suppléant du Service d'administration des membres (DLM), travaille quant à lui

depuis 15 ans à la FMH. Ingénieur civil de profession, il gère aujourd'hui les données des membres avec différents programmes informatiques, se charge de la facturation aux organisations cantonales de médecine, à l'ASMAC et à l'AMDHS et fournit des renseignements pour toutes les questions administratives. Nous en profitons pour remercier cordialement Ueli Imhof pour sa compétence et sa fiabilité et nous nous réjouissons de continuer à travailler à ses côtés!

Bienvenue!

En avril 2014, Nadja Jenni est venue renforcer l'équipe de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) et de la division Données, démographie et Qualité (DDQ) en qualité de collaboratrice scientifique. Cette psychologue de formation, ancienne chercheuse à l'Université de Neuchâtel, est chargée de mener des recherches comparatives entre différents pays, par exemple concernant le cursus chirurgical. Nous sommes ravis de la compter à présent parmi nous.

Division Administration et finances

Parlons de santé mentale

Au même titre que les affections physiques, les maladies psychiques font partie de la vie et peuvent toucher tout le monde. En Suisse, un individu sur deux



La campagne de sensibilisation nationale lancée en octobre sous le titre de «Comment vas-tu?» vise à combattre les préjugés à l'égard des maladies psychiques.

souffre une fois dans sa vie d'une maladie psychique sérieuse. Dans le cadre de sa famille, du travail ou des loisirs, presque chaque personne en fait donc l'expérience directe.

La campagne «Comment vas-tu?» soutenue par la FMH a pour vocation de sensibiliser le public à cette problématique et d'informer au sujet des maladies psychiques afin de vaincre les préjugés et de lutter contre la discrimination des personnes concernées. La campagne souhaite inciter au dialogue au travers de conseils pratiques sur la manière d'aborder le sujet et cherche également à sensibiliser les personnes à la prévention et à la manière de promouvoir sa propre santé mentale.

Cette campagne est soutenue par la Fondation Pro Mente Sana et plusieurs cantons, ainsi que par d'autres organisations du domaine de la santé comme la Fédération suisse des psychologues (FSP) et la Fédération des médecins suisses (FMH).

Sur le site www.comment-vas-tu.ch → La campagne → Brochure+Sujets, vous pouvez télécharger la brochure. Celle-ci peut également être commandée directement auprès de Pro Mente Sana, par téléphone au 044 446 55 00 ou par fax au 044 446 55 01.

Division Promotion de la santé et prévention

Statistique médicale 2014

Quel est le taux d'occupation moyen du corps médical? Le travail à temps partiel a-t-il augmenté? Si oui, dans quelles disciplines? Existe-t-il des différences liées à l'âge ou au sexe? Les réponses à ces questions sont essentielles pour connaître l'évolution du domaine de la santé et les défis à venir.

Pour que la FMH dispose en 2014 aussi de données fiables et représentatives pour sa statistique médicale, nous comptons sur votre soutien. En déclarant, actualisant ou contrôlant les données relatives à votre activité sur le portail des membres myFMH,

vous contribuerez à donner davantage de poids à la statistique médicale.

Connectez-vous à myfmh.ch

Division Données, démographie et qualité (DDQ)

La FMH dans les médias

Les médias restent l'un des outils les plus efficaces pour diffuser des messages à un public le plus large possible. La FMH l'a bien compris et c'est pourquoi elle privilégie les échanges collégiaux avec les journalistes et communique régulièrement au travers des médias. Des relations publiques actives impliquent notamment la rédaction de communiqués de presse ou l'organisation de conférences de presse. La dernière en date qui s'est tenue fin septembre a porté sur le rapport final de l'étude concomitante de Swiss-DRG et en particulier sur le transfert des prestations et des coûts du secteur hospitalier vers le secteur ambulatoire. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet ainsi que d'autres communiqués de presse sous www.fmh.ch → Médias → Communiqués de presse.

Il ne se passe pas un jour sans que la FMH ne soit sollicitée par la presse, la radio, la télévision ou les revues spécialisées. La division communication centralise et coordonne les demandes qui vont de la prise de position sur la politique de santé à des estimations sur l'évolution des soins médicaux en passant par diverses autres questions spécifiques. Selon la question posée, un membre du Comité central sera sollicité pour y répondre ou la division Communication la transmettra à la société de discipline médicale compétente. Le facteur temps joue un rôle-clé dans la relation avec les médias, car les journalistes des quotidiens attendent une réponse rapide à leurs questions. Une bonne coordination entre la FMH et ses organisations de base et les autres organisations qui lui sont affiliés est donc essentielle.

Le défi des relations publiques reste néanmoins toujours le même: dire l'essentiel de manière claire et concise.

Division Communication

Succès et efficacité pour vous servir

Avec plus de 34000 membres, la coopérative FMH Services est entièrement au service de ces coopératrices et coopérateurs. Nous fournissons des prestations spécifiques aux médecins et aux cabinets médicaux et mettons un point d'honneur à allier pertinence, prix et qualité. De plus, les résultats positifs et les économies réalisées sont redistribués aux membres qui profitent ainsi doublement en plus de leur affiliation gratuite.

Les membres coopérateurs bénéficient:

Pour anticiper les défis.
La statistique médicale de la FMH.

Déclarez vos données.

Connectez-vous à
myfmh.ch



Les données de la statistique médicale forment une base solide pour les discussions en politique de santé.

- de conseils à des prix préférentiels sur des sujets économiques et juridiques
- d'une heure de consultation gratuite sur les sujets les plus divers
- d'offres de séminaires variés axés sur la pratique et majoritairement gratuits
- d'estimations d'inventaire complètes et reconnues à un prix forfaitaire très attrayant pour la remise de cabinets médicaux.



La société FMH Services offre une large palette de prestations.

FMH Services propose ses prestations dans toute la Suisse et dispose d'un important réseau interdisciplinaire d'experts qui fournissent des conseils en matière de fiscalité, de comptabilité et d'assurance adaptés aux besoins des médecins. FMH Services propose également des abonnements combinés avantageux pour l'accès à la plate-forme des offres d'emploi et de remise/reprise de cabinets médicaux. Il est également possible de profiter d'achats groupés à des conditions avantageuses.

Pour profiter de nos offres, il suffit d'appeler le 041 925 00 77. Vous trouverez également des informations supplémentaires sur notre site Internet: www.fmhservices.ch

FMH Services

Nouvelle année

La période de l'Avent approche à grands pas... nous en profitons d'ores et déjà pour vous souhaiter une belle et lumineuse année 2015 et vous adresser tous nos vœux de santé. Nous vous informons également que notre secrétariat sera fermé entre Noël et Nouvel An.

